Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 décembre 2025

(Vidéo) Recrudescence des faux Kbis : Infogreffe alerte les entrepreneurs français

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 29 janvier 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	123 654 987 R.C.S. Vincennes
Date d'immatriculation	23/11/2015
Dénomination ou raison sociale	ENTREPRISE SPECIMEN
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital variable (minimum)	50 000,00 Euros
- Mention n° 149 du 22/06/2025	CONTINUATION DE LA SOCIETE
Adresse du siège	5/7 avenue de la ville spécimen 100000 Ville Specimen
Nomenclature d'activités française (code NAF)	00000
Durée de la personne morale	Jusqu'au 01/01/2090
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président	
Dénomination	ENTREPRISE SPECIMEN
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	5/7 avenue de la ville spécimen 100000 Ville Specimen
Immatriculation au RCS, numéro	123 654 987 R.C.S. Vincennes
Commissaire aux comptes titulaire	
Dénomination	AUDIT SPECIMEN
Forme juridique	Société anonyme
Adresse	5/7 avenue de la ville spécimen 100000 Ville Specimen

Infogreffe, partenaire des entrepreneurs et des professionnels du droit et du chiffre, appelle à la plus grande vigilance face à la hausse significative des arnaques aux faux Kbis. Infogreffe rappelle l'importance de vérifier les informations auprès des greffiers des tribunaux de commerce, détenteurs de l'information légale authentifiée en matière de création d'entreprises en France.

A l'ère de l'open data et de l'intelligence artificielle, les fraudes au Kbis prennent une ampleur sans précédent

La fraude au Kbis a fortement augmenté en France ces dernières années. Dans un environnement où l'open data domine de plus en plus, Infogreffe constate que le nombre d'arnaques au Kbis augmente de plus de 100 % en 2024 par rapport aux deux dernières années cumulées. Deux tiers des entreprises ont déclaré avoir été touchées par au moins une tentative de fraude, et un cinquième ont déclaré avoir été touchées plus de cinq fois.

L'ampleur de la fraude est en constante évolution, les cybercriminels accédant à des informations après

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 décembre 2025

la perte ou le vol de documents d'identité, via des messages de phishing et en piratant des ordinateurs, des smartphones et des sites Web qui enregistrent des informations. Les victimes ne se rendent souvent même plus compte que leur identité a été usurpée

Les victimes subissent des escroqueries financières, telle l'obtention de crédit sur la base de fausses informations, et peuvent également être tenues légalement responsables des actions frauduleuses commises au nom de leur entreprise. Et ce, sans mentionner la réputation commerciale de l'entrepreneur qui peut s'en trouver ternie, avec des répercussions à long terme sur son activité. En effet, plus de 30 % des entreprises victimes de fraude ont subi un préjudice supérieur à 10 000€, et 15 % ont subi un préjudice supérieur à 100 000€.

> "La confiance dans les échanges commerciaux repose sur la transparence et la fiabilité des informations. »
>
> *Dieudonné Mpouki, président d'Infogreffe*

Vérifier pour se protéger : les actions mises en place par Infogreffe
Le Kbis est le document officiel attestant l'existence juridique d'une société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). Il contient des informations essentielles telles que le numéro d'identification de la société (SIREN), la forme juridique, les dirigeants, le capital social et l'adresse. Kbis est utilisé dans de nombreuses transactions commerciales et administratives et constitue un outil de transparence et de légalité des entreprises.

Des vidéos sur le Kbis sont d'ailleurs publiées régulièrement par Infogreffe sur sa chaîne Youtube :

Face à cette recrudescence des fraudes, Infogreffe souhaite rappeler l'importance de vérifier l'authenticité des Kbis avant de procéder à toute opération commerciale ou financière. Les tiers concernés, tels que les fournisseurs, les partenaires commerciaux et les institutions financières, doivent rester vigilants et utiliser une documentation fiable pour garantir la sécurité des entreprises avec lesquelles ils interagissent.

La bonne nouvelle, c'est que des solutions existent : Infogreffe propose un processus d'authentification rigoureux qui inclut la vérification du numéro de SIREN, l'inscription de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), ainsi que la présence de mentions légales obligatoires.

"La confiance dans les échanges commerciaux repose sur la transparence et la fiabilité des informations », explique Dieudonné Mpouki, président d'Infogreffe qui poursuit : « Infogreffe s'engage précisément à fournir des données précises et à jour pour aider à prévenir les fraudes et à promouvoir un environnement commercial sain et équitable. Ensemble, nous pouvons contribuer à réduire les risques de fraude et à renforcer l'intégrité du système économique."

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 décembre 2025

À propos d'Infogreffe

Créé en 1986, Infogreffe est le Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) des greffes des tribunaux de commerce français. Distributeur officiel de l'information légale certifiée par des officiers publics et ministériels, Infogreffe est le tiers de confiance numérique de l'économie française.

Le G.I.E. Infogreffe a collecté plus d'un million de formalités en 2023 et peut compter sur 2 000 collaborateurs répartis dans les 141 greffes des tribunaux de commerce implantés en métropole et dans les DROM. Présidé par Me Dieudonné Mpouki, ses services en ligne accompagnent les entreprises et facilitent les moments clés de leur développement.

Les services dématérialisés d'Infogreffe répondent à un double impératif de rapidité dans les démarches et de sécurité pour favoriser le dynamisme et la transparence économiques du pays. Ses services concernent la diffusion de l'information légale des entreprises, la dématérialisation des formalités au registre du commerce et des sociétés, la création d'identités numériques avec MonIdenum, ou bien encore des plateformes dédiées telles que KYC Infogreffe, Marketplace Infogreffe, Axiocap, MesAidesPubliques, etc.

L.G.